

NIEUL SUR MER

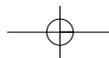
la ville qui nous rassemble



En page 8

LA SOLIDARITÉ A UN SENS
avec les bénévoles de la banque alimentaire

N° 1
Juin 2006



ÉDITO



NOTRE COMMUNE, UNE NOUVELLE FAÇON D'EN PARLER



Chères Nieulaises, Chers Nieulais,

Vous avez droit à une information municipale de qualité. Jusqu'à ce jour, c'était le « Nieul-infos » qui relatait les faits et événements qui se déroulaient sur notre territoire. Conçu en interne, il ne permettait plus d'atteindre le niveau de prestation exigé d'une commune comme la nôtre. Qu'il me soit permis toutefois de remercier les fonctionnaires municipaux qui, avec de faibles moyens, en assuraient la réalisation. Le document que vous avez entre les mains est donc une première. Son nom a changé. Il évoque ce qui marque l'identité et l'image de notre commune : **Nieul-sur-Mer, la ville qui nous rassemble**. La photo de couverture mettra en valeur celles et ceux qui agissent au quotidien pour faire vivre notre commune. Un article en page intérieure situera leur action. Cette première couverture est dédiée aux bénévoles de la banque alimentaire. **Des personnes qui nous rassemblent**. Au delà d'une présentation dynamique réalisée par des professionnels, ce magazine va regrouper trimestriellement toutes les informations utiles. Il remplacera de ce fait les nombreux « prospectus » que nous vous transmettions à chaque manifestation. Nous avons souhaité une autre manière de présenter les articles. Plutôt que les traditionnelles compétences qui figent la lecture,

vous découvrirez des rubriques qui évoquent des valeurs fortes : démocratie, citoyenneté, solidarité ! **Des mots qui nous rassemblent**. Le sujet dominant de ce numéro concerne la création d'une zone d'aménagement différé (ZAD). Le charme de notre village a des conséquences. Il aigüise l'appétit de certains propriétaires. Le prix de l'immobilier s'enflamme. Seule une ZAD permettra de maîtriser notre urbanisation future. Ce dossier est difficile. Je tiens à remercier Henri LAMBERT, le premier adjoint, pour le pilotage de cette procédure. L'autre sujet important est le budget communal. Tous les fondamentaux de la comptabilité publique sont au feu vert : l'autofinancement, la capacité d'emprunt, la fiscalité locale. Notre gestion est saine. Certes nos moyens restent modestes, mais nous avançons. Ce magazine doit vivre. N'hésitez pas à formuler vos remarques. Adressez-les en mairie ou par courriel : mairie@nieul-sur-mer.fr. Elles nous permettront de l'enrichir et de le faire évoluer.

Je vous souhaite à toutes et à tous d'excellentes vacances. Bonne lecture.

Très cordialement,
Yves ROUSSEAU - Maire de Nieul-sur-Mer

SOMMAIRE

Édito	Racines	Démocratie	Dossier	Solidarité	Citoyenneté	Passionnés	Pratique Citoyenneté	Agenda		
2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12



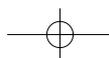
Il cultivait le charme de Nieul depuis de nombreuses années...

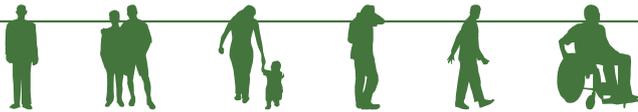
Monsieur James VIAUD, agent technique chef au service des espaces verts, est décédé le 29 avril 2006 à l'âge de 58 ans. Le conseil municipal et le personnel communal s'associent à la peine de ses enfants, de ses parents et de ses proches et gardent le souvenir d'un agent attaché au service public.

Nieul-sur-Mer, la ville qui nous rassemble.

Directeur de la publication : Yves ROUSSEAU – Rédacteur en chef : Sébastien ARZALIER – Photos : Alexandra DUCA (couverture), Sylvain ROUSSILLON, Archives municipales.
Conception graphique et éditoriale/mise en page : Galeet Jade – Impression : Imprimerie Rochelaise – Tirage : 3000 ex. – Dépôt légal : 2^{ème} trimestre 2006 – N°ISSN : en cours

Nieul-sur-Mer, la ville qui nous rassemble est édité par le service communication de la mairie de Nieul-sur-Mer – BP 13 – 17137 Nieul-sur-Mer – 05.46.37.40.10 – www.nieul-sur-mer.fr – mairie@nieul-sur-mer.fr





RACINES

HOMMAGE À RENÉ-JOSUÉ VALIN (1695 – 1765)

Désignant habituellement le lycée de La Rochelle, le nom de VALIN est moins connu pour l'engagement de l'homme dans la protection de son territoire.



Acte de décès de René-Josué Valin

Né à La Rochelle, René-Josué VALIN est issu d'une famille hollandaise réfugiée en France pour échapper aux persécutions réservées aux catholiques. Fils d'un avocat, président au siège royal de Rochefort, il suit lui-même de brillantes études de droit à Poitiers. S'il prête serment d'avocat, sa timidité malade le cantonne à des travaux de cabinet sans jamais plaider à

la barre. Cependant, sa discrétion ne l'a pas empêché de s'opposer frontalement aux décisionnaires de l'époque quand il en jugeait bon. Alors que le commerce maritime et la pêche amènent un essor économique sans précédent à La Rochelle au XVIII^{ème} siècle, ils autorisent la pêche à outrance pour satisfaire les pêcheurs sans se préoccuper de la raréfaction

des ressources. Démagogie que VALIN dénonce dans son Commentaire sur l'ordonnance de 1681 (publié en 1760). Il propose ainsi un règlement plus strict sur le commerce maritime qui restera en vigueur jusqu'au XIX^{ème} siècle, soucieux de la pérennité de cette activité et de l'avenir des pêcheurs : on parlerait aujourd'hui de développement durable. Deux autres ouvrages ont également alimenté

la jurisprudence des affaires maritimes : le « Commentaire sur la coutume de La Rochelle et du pays d'Aunis » (1756), ainsi que le « Traité des prises » (1763). Très actif en tant que secrétaire de l'Académie de La Rochelle jusqu'en 1764, ses incessants problèmes de santé finirent par l'obliger à donner sa démission. Il se retira jusqu'en 1765 dans la commune de Nieul-sur-Mer pour y passer les deux dernières années de sa vie, exploitant ses dernières capacités pour enseigner le catéchisme aux enfants du village. D'abord enterré dans l'allée de la Chapelle de la Vierge à Nieul-sur-Mer où sa

Un des premiers précurseurs du développement durable

sépulture était mal identifiée, les habitants de notre commune décidèrent de l'inhumer à nouveau dans un tombeau en 1841 pour lui rendre un plus grand hommage.

La justesse et le goût du travail auront guidé tout ce qu'il a entrepris.

LES TRÉSORS DE NIEUL

Cette rubrique sera consacrée à un site d'exception ou à un sujet spécifique de l'histoire de nos villages par numéro. Afin de l'alimenter, n'hésitez pas à nous faire part de vos témoignages, anecdotes ou documents inédits sur la commune ; nous serions heureux de les partager avec le plus grand nombre.

Vous passez peut-être devant sans plus y prêter d'attention alors que Nieul-sur-Mer recèle des trésors d'architecture qui ont traversé l'histoire de notre région... Sur 1096 hectares, à une altitude de 15 mètres, trois villages à l'architecture typiquement aunisienne sont rattachés à la commune. Lauzières, Le Payaud et L'Aubréçay sont peuplés de travailleurs de la terre ou de la mer ; loin des pôles industriels, ils ont conservé leur caractère profondément rural. Autrefois réputé pour son vin blanc et la culture du sel, le village de Lauzières, situé dans un repli du littoral, se consacre aujourd'hui à l'ostréiculture. Les anciens marais sont devenus des claires, destinées à

l'affinage des huîtres. Les maisons basses qui longent le chenal offrent un accès direct à la mer et ses ressources, où se côtoient pêcheurs, ostréiculteurs... Au cœur du bourg de Nieul-sur-Mer se succèdent de belles demeures du XVIII-XIX^{ème} siècle ainsi que des maisons bourgeoises à étage, dites des « maisons hautes », protégées par des cours et des jardins. Des propriétaires rochelais y avaient établi leur



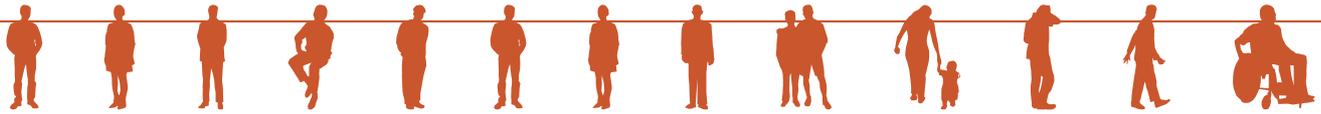
L'abbaye de Sermaize

villégiature, supervisant les périodes de moissons et de vendanges de leurs métayers. Les vestiges de l'abbaye de Sermaize, du domaine du Portail, le clocher quadrangulaire du village et les créneaux de l'ancien château du XV^{ème} siècle qui surmontent encore le mur de clôture témoignent magnifiquement de la vie de nos bourgades à travers les époques.

Les manifestations locales contribuent à valoriser ce patrimoine. Et le tissu associatif local ne date pas d'hier. Fêtes, régates, marchés, foires, cavalcades ont toujours su insuffler un réel dynamisme à notre commune.

Ci-contre : Le domaine du Portail





L'ÉTÉ AUSSI, NIEUL CHOUCHOUTE SES JEUNES

Il n'est pas indispensable de partir loin de Nieul-sur-Mer pour passer de bonnes vacances. L'été est d'ailleurs le moment idéal pour redécouvrir sa commune et sa région.



Pour les parents, difficile de planifier des vacances qui intéressent leur progéniture. La municipalité, fidèle à ses engagements, a donc décidé que les enfants et les adolescents ne seraient pas en reste et leur propose de nombreuses activités pendant la haute saison. Près de chez vous, des animateurs les attendent pour des vacances actives.

Centre de loisirs

Entre juillet et août, les équipes d'animation peuvent encadrer jusqu'à 150 nieulais de 3 (scolarisés) à 12 ans. Au programme : activités sportives (piscine, sports collectifs, randonnées pédestres et à vélos...), sorties et jeux de plein air (plage, pique-nique...).

Inscription à la carte :

vous pouvez choisir des inscriptions pour une semaine, une journée, une demi-journée ; avec ou sans repas.

*Renseignements et inscriptions en Mairie
05.46.37.40.10*

Local jeunes

Près de la Mairie, le local jeunes est un lieu de rencontres, d'échanges, qui reste ouvert durant le mois de juillet à tous les 11-17 ans de la commune. C'est aussi l'endroit où ils peuvent créer des projets en fonction de ce qui les intéresse. Certaines activités ou sorties peuvent concerner une tranche d'âge plus précise.

Du lundi au vendredi de 14h30 à 18h, les jeunes peuvent aller et venir librement, le temps de boire un café, regarder un film, surfer sur Internet, jouer au billard ou au baby-foot, emprunter du matériel...

*Pour tous renseignements ou propositions :
Tel 05.46.37.27.91- localjeunes@nieul-sur-mer.fr*

Les stages du passeport " Loisirs Jeunes été 2006 "

Danse, percussions, hip hop, moto, cirque, karting, voile, planche à voile, escalade, rollers, sortie piscine, musée, aquarium, équitation, squash, visites culturelles, escrime...

L'opération connaît un succès grandissant et les activités se diversifient d'une année sur l'autre grâce aux propositions des jeunes.

Ça promet pour 2006 !



Passeport « Loisirs Jeunes été 2006 »

Mode d'emploi

Sports, culture... Les activités qui intéressent nos 12-18 ans ne sont pas toutes localisées au bout de la rue. Depuis quelques années, pour élargir leurs perspectives et faire en sorte que la distance ne soit plus un problème, la commune de Nieul-sur-Mer se mobilise avec la ville de la Rochelle et la Communauté d'Agglomération.

1. Vous vous rendez au Centre Départemental Information Jeunesse (2 rue des Gentilshommes à la Rochelle) pour vous inscrire avec les pièces à fournir :
 - une photo d'identité
 - un justificatif de domicile et date de naissance (carte d'identité)
 La présence d'un parent est obligatoire au moment de l'inscription.
2. Pour 3 €, vous achetez la carte d'adhésion. Elle vous permet :
 - d'obtenir des avantages sur toutes les sorties sportives et culturelles à l'unité.
 - d'acquies un forfait très avantageux « transport compris ».
3. Pour profiter de toutes les activités, tout l'été, transport compris, vous pouvez acheter un des 5 passeports, selon vos envies.

Chacun coûte 35 €, et vous permet d'étaler une kyrielle de stages et de sorties sur juillet-août.





DÉMOCRATIE

BUDGET 2006 : PRÈS DE 5 MILLIONS D'EUROS CONSACRÉS AU SERVICE PUBLIC

Le budget de la commune est un sujet sérieux, débattu par les élus qui sont aussi des citoyens. Chaque année ils s'efforcent de dégager une marge de manœuvre pour réaliser les projets municipaux sans porter préjudice à l'équilibre financier.

Voté le 29 mars 2006, le budget s'équilibre à la somme de 4 914 799 €. Il traduit une gestion saine et rigoureuse des deniers communaux qui, au fil des ans, permet de concrétiser des projets. Les cinq élus du groupe minoritaire ont décidé de ne pas s'y opposer en s'abstenant lors du vote.

Il serait fastidieux de dresser la liste des engagements qui seront concrétisés cette année. En revanche, la lecture des articles du magazine vous permettra d'évaluer l'utilisation des crédits inscrits au budget. Dans l'ensemble, les dépenses d'investissement les plus importantes concernent les travaux de voirie (voir page 11).

Cependant, il paraît indispensable de souligner les éléments déterminants de ce budget.

Une fiscalité maîtrisée

Le conseil municipal a décidé de ne pas modifier les taux d'imposition des trois taxes

communales. Concrètement, le montant des impôts dont vous vous acquitterez cette année sera en augmentation de 1,8 %, taux de revalorisation des bases d'imposition décidé par l'Etat, pour la part communale.

Un endettement réduit

Depuis plusieurs années, la commune augmente ses investissements tout en réduisant sa dette. Deux raisons essentielles à cela :

1. la commune accroît l'autofinancement des projets, conséquence d'une gestion rigoureuse des fonds propres.
2. des remboursements d'emprunts réalisés ces vingt dernières années arrivent à expiration. Les taux actuellement en vigueur (nettement inférieurs aux taux des années 90) permettent de réaliser des emprunts conséquents avec des échéances moindres.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Les présidentielles et les législatives sont les prochaines élections qui auront lieu en 2007. Pour participer aux scrutins, les majeurs qui ne sont pas préalablement inscrits sur les listes électorales doivent se présenter, munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile, au secrétariat de la mairie, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h ; le samedi de 10h à 12h, avant le 31 décembre 2006.

Les jeunes nés entre le 1^{er} mars 1988 et le 28 février 1989 sont inscrits d'office à partir des données de l'INSEE. Ceux-ci sont donc invités à vérifier qu'ils figurent bien sur les listes électorales.

LA VIE DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame Marie-Claude SKORA n'est plus conseillère municipale d'opposition, puisqu'elle a présenté sa démission en avril.

OPPOSITION LE MOT

Déclaration d'utilité municipale

La majorité entre en campagne électorale sous couverture de rentrée littéraire de proximité. Ce magazine, superbe outil de communication, donc de propagande, est lancé à 2 printemps des élections municipales ! Bien entendu, notre groupe d'opposition n'a pas voté en faveur de la création de cette luxueuse parution qui vous coûte la modique somme de 17 000 € cette année et 14 000 € les années suivantes. Néanmoins, la démocratie locale ouvre aux élus d'opposition une tribune dans les publications municipales ce que nous ne négligeons pas... Restons dans les coûts de la « qualité » nieulaise et signalons l'avatar de la rampe d'accès handicapés de la mairie qui n'ayant pas été construite, l'année dernière, selon les normes en vigueur, vous coûte cette année la modique somme de 40 000 €.

Le budget

Le temps fort de la vie d'un conseil municipal

Principal acte politique de l'année, il est marqué par notre abstention qui souligne notre désaccord avec certains des choix politiques de l'actuelle municipalité.

Une augmentation des dépenses réelles de fonctionnement d'environ 4 %, avec des charges à caractère général augmentant **de plus de 9 %** du fait de la création d'un outil de communication « de luxe »

2 ans avant les élections...

Des charges de personnel toujours en augmentation : **+ 5 % cette année.**

Ces charges de personnel atteignent cette année un ratio de 0.59 par rapport aux dépenses réelles de fonctionnement. La moyenne nationale des villes de même niveau est de 0.52. Depuis 2003 nous culminons à un niveau élevé.

Evidemment ce ne sont que des moyennes nous argumente-t-on, toutes ces villes de même nombre d'habitants ne sont pas comparables... Nieul-sur-Mer ayant un « petit » budget par rapport à d'autres villes de même importance comme Châtelailon !

Eh bien, nous répondons :

Le faible niveau du budget est le plus souvent lié au type d'agglomération concerné : agglomération appartenant à une communauté, sans ressources économiques propres, essentiellement vouée à l'habitat. En conséquence, les besoins sont également plus faibles et une stricte gestion des dépenses de personnel doit être la règle.

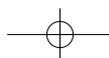
A budget modeste, projet raisonné et raisonnable Quelques points remarquables :

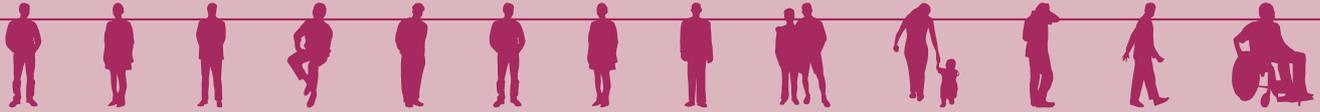
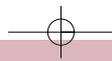
Par chance les charges financières baissent de façon importante du fait du désendettement de la commune ce qui permet d'amortir les augmentations de charges.

Une augmentation très modérée des recettes de fonctionnement avec des taux d'imposition stables. Une section d'investissement représentant 36 % du budget total avec des dépenses surtout liées aux bâtiments et à la voirie.

En conclusion, une gestion qui coûte cher mais l'évolution des finances municipales permet par chance de tolérer ce surcoût sans augmentation d'impôt avec un unique emprunt complémentaire de 730 000 €.

**Pour le groupe d'opposition du conseil municipal,
S. REGNIER**





PENSER À L'AVENIR DE LA VILLE

En vingt ans, le prix des terrains a été multiplié par 10 dans le pays nieulais. Pour pérenniser le développement urbain de la commune tout en minimisant les frais, la zone d'aménagement différé (ZAD) s'avère être l'outil le plus adapté.



La zone d'aménagement différé

Les ZAD sont des zones "anti-spéculation", des facilités accordées aux communes pour acquérir des terrains en franges de ville pour anticiper le besoin d'importants travaux de construction.

Par délibération du conseil municipal le 17 mai 2006, Nieul-sur-Mer a décidé d'engager la procédure de création d'une ZAD qui devrait couvrir une surface de 58 hectares, située à l'Est de l'agglomération (voir plan central).

Pourquoi une telle décision ?

Nieul souffre comme bien d'autres villes d'une inflation galopante du prix des habitations et des terrains à bâtir. L'attractivité de notre cadre de vie en est la raison principale. Cette situation constitue un handicap : pour les jeunes qui ne peuvent s'installer dans la commune, mais aussi pour la commune pénalisée pour réaliser des opérations foncières d'intérêt général notamment en faveur du développement du logement social.

Il est donc apparu nécessaire de se donner les moyens de maîtriser l'urbanisation future en facilitant l'acquisition des sols.

Pourquoi une ZAD ?

L'objet de la ZAD est de permettre de pratiquer, sur un périmètre défini, des acquisitions foncières et immobilières en usant du droit de préemption accordé à la commune (ce droit donne une priorité d'acquisition à la collectivité). Concrètement, la commune peut acheter tout bien mis en vente dans ce périmètre et peut même en devenir propriétaire en usant du droit d'expropriation. La commune peut ensuite programmer la réalisation d'opérations immobilières alliant l'habitat, le commerce, les services publics, tout ce qui participe au développement urbain de la commune sans surenchères financières.

Un intérêt double

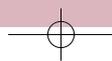
Il est d'abord économique dans la mesure où les terrains concernés sont actuellement classés au plan d'occupation des sols en

zone naturelle agricole. Leur acquisition s'effectuera donc à des prix sans commune mesure avec l'offre actuelle, ce qui permettra d'amoindrir le coût des opérations d'aménagement et de permettre ainsi des possibilités d'installation sans distinction sociale. L'intérêt est également stratégique.

En maîtrisant le foncier, la commune pourra programmer dans le temps l'aménagement de la zone. Cette planification permettra de coordonner la croissance de la population avec les capacités d'accueil des équipements publics notamment scolaires et sociaux.

En instaurant cette ZAD, les élus ont voulu marquer leur attachement au principe d'ouverture de la commune à tous ceux et toutes celles qui souhaitent y vivre, sans aucune distinction ni discrimination.

D'ici quelques années cette ZAD s'inscrira pleinement dans la procédure de révision du plan d'occupation des sols (voir p.7).



DOSSIER



RESTRUCTURATION URBAINE

Le plan d'occupation des sols (POS) est le document qui dessine l'aménagement de la commune; il évolue au rythme de la vie des habitants. A l'occasion de sa transformation en plan local d'urbanisme (PLU), Nieul-sur-Mer se penche à nouveau sur le sien...

Le PLU est un document qui dessine l'aménagement de la commune et qui évolue au rythme de la vie des habitants. C'est lui qui permet d'estimer quelles zones sont constructibles et dans quelles conditions. La dernière révision du POS date du 8 juillet 1999. Depuis, quelques modifications ont été apportées pour répondre aux besoins des nieulais. C'est pourquoi la municipalité entreprend une révision totale de ce docu-

ment. Il prendra ainsi en compte la nouvelle dénomination de PLU. Son règlement fera l'objet d'une réécriture et il déterminera les modifications des différents « zonages ». Cette démarche permettra en trois ans d'appréhender le développement urbain de la commune de manière cohérente. Cette procédure associera la population au travers de réunions publiques qui feront l'objet d'une information préalable.

Pour mieux comprendre la découpe du territoire de sa commune :

- U (zone urbaine) :** la zone est constructible.
- AU (zone à urbaniser) :** elle sera constructible à terme.
- A (zone agricole) :** vous ne pouvez pas construire sauf des bâtiments agricoles.
- N (zone naturelle et forestière) :** vous ne pouvez pas construire.



© Fred Lelan

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION : UN PARTENAIRE ESSENTIEL

La municipalité se félicite de la qualité de ses collaborations avec la Communauté d'Agglomération, particulièrement en matière d'urbanisme.

La gestion des documents d'urbanisme est une des nombreuses compétences de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle (CDA). A ce titre, c'est elle qui a la maîtrise des procédures d'aménagement de l'espace comme le plan local d'urbanisme et les zones d'aménagement différé et concerté. Elle exerce ces prérogatives en constante colla-

boration avec les élus communaux qui déterminent les orientations. Les services de la CDA sont également partenaires de la commune dans l'instruction des documents d'autorisation d'occupation des sols. Cela concerne les permis de construire ou de lotir, les déclarations de travaux, les certificats d'urbanisme dont la délivrance reste de la compétence du maire.



© Fred Lelan



LES BÉNÉVOLES DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

La solidarité se témoigne à travers de petites participations à de grandes actions. Les habitants de la commune sont de plus en plus nombreux à consacrer un peu de leur temps à l'écoute de ceux qui sont dans le besoin. C'est ça l'esprit nieulais !

Du temps pour le partage

Les mois de novembre et mars sont les deux temps forts de la collecte pour la banque alimentaire qui se déroule dans le magasin Intermarché de Nieul-sur-Mer. A chaque fois, la générosité des Nieulais permet à la banque alimentaire de Charente-Maritime de rassembler environ 2 tonnes de denrées et autres produits d'hygiène.

Le marché de l'Union Européenne ainsi que les grandes surfaces viennent en renfort en fournissant les surplus de leurs stocks. Rien n'est acheté, l'idée phare de la banque alimentaire étant la lutte contre le gaspillage au profit des personnes les plus démunies. Ces différentes sources d'approvisionnement permettent ensuite de distribuer des produits à tous ceux dont les ressources sont équivalentes au RMI.

A Nieul-sur-Mer, les dossiers sont instruits au centre communal d'action sociale (CCAS) en lien avec l'assistante sociale du Département. On peut aisément imaginer qu'il n'est pas facile de venir demander une aide alimentaire à la collectivité. Cette année, ce sont 28 familles qui bénéficient de la banque alimentaire.

Le CCAS appuie par ailleurs la démarche de la banque alimentaire en participant aux frais annexes et en délivrant des bons d'achat qui permettent aux bénéficiaires de se procurer les produits de leur choix.

La banque alimentaire distribue des produits tout au long de l'année, un jeudi tous les quinze jours et le mercredi pour les produits frais.

Les services techniques municipaux apportent leur soutien aux bénévoles. Ces derniers répartissent les denrées en fonction du nombre et de la composition des familles bénéficiaires.

Certains œuvrent depuis plus de 10 ans avec dévouement et dans le souci d'une parfaite équité.

A l'origine, la banque alimentaire reposait sur le soutien de Messieurs Roland Ben Itah, Christian Gralépid sans oublier Edmond Perrenot. Puis, Mesdames Marie-Thérèse Renaud, Jacqueline Sirouet,

Raymonde Loizeau, Jeannine Delorieux et Monsieur Henri Trézeux sont venus leur prêter main forte. « Les petits nouveaux », Mesdames Thérèse Roquier, Noëlle Moreau et Monsieur Marcel Lamirault viennent d'intégrer l'équipe. Tous ces bénévoles font vivre la banque alimentaire et donnent tout son sens à l'esprit de solidarité sur notre commune.

Quelques minutes avec les autres

Vous seriez sûrement rassurés de savoir que votre grand-mère, qui vit seule à plusieurs centaines de kilomètres, est entourée de gens à son écoute. Or, il y a aussi les grands-mères des autres qui vivent près de chez vous. A Nieul-sur-Mer, on se préoccupe de la vie de ceux qui en ont besoin.

Les bénévoles préparent les colis pour les bénéficiaires.



Ceux qui en ont le plus besoin n'osent pas toujours faire le premier pas vers nous

Le réseau des voisins solidaires est né d'une idée simple : en étant attentif aux personnes qui vivent dans notre voisinage et en donnant un peu de notre temps, nous pouvons tous agir pour éviter que la solitude et l'isolement ne s'installent dans notre commune.

Le centre communal d'action sociale a créé ce réseau en 2004 en faveur des personnes âgées mais aussi des personnes handicapées, des malades et, plus généralement, de tous ceux que la vie a peu à peu séparés des autres.

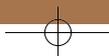
Ainsi, les bénévoles effectuent des visites au domicile des personnes. Parfois, il ne s'agit que d'un simple coup de fil ; mais cela suffit à la personne seule pour garder contact avec les autres, avec la vie.

Ceux qui en ont le plus besoin n'osent pas toujours faire le premier pas vers nous, alors que ce sont précisément ces échanges qui enrichissent les relations inter-générationnelles et culturelles.

Si vous-mêmes êtes confrontés aux problèmes liés à la solitude ou si vous souhaitez vous renseigner pour proposer votre aide, merci de contacter Stéphanie RICHART animatrice du réseau, au CCAS : 05 46 37 40 10, le lundi de 13h à 16h et le jeudi de 8h30 à 12h ou sur rendez-vous.

EN COUVERTURE

Les bénévoles de la banque alimentaire de gauche à droite : Madame Roquier - Monsieur Ben Itah - Monsieur Lamirault - Madame Renaud



SOLIDARITÉ

LES QUOTIENTS FAMILIAUX

Pourquoi avoir modifié les quotients familiaux applicables en restauration scolaire ?

Ces quotients n'ayant pas été revus depuis 2001, ils plaçaient les familles, dont les revenus avaient légèrement progressé en 5 ans, dans la situation de payer des services à des tarifs élevés.

Pour rester dans la logique sociale de la municipalité, cette modification a été adoptée, permettant ainsi aux familles de continuer à bénéficier de tarifs adaptés à leurs revenus.

Quotient 1 : 0 € ≤ Q ≤ 254 €

Quotient 2 : 254 € ≤ Q ≤ 287 €

Quotient 3 : 287 € ≤ Q ≤ 320 €

Quotient 4 : 320 € ≤ Q ≤ 386 €

Quotient 5 : 386 € ≤ Q ≤ 474 €

Quotient 6 : 474 € ≤ Q ≤ 671 €

Quotient 7 : Q > 671 €

L'ÉCOLOGIE À PORTÉE DE TOUS

Les pouvoirs publics marquent leur engagement pour la protection de l'environnement, en vous aidant à investir dans des solutions écologiques pour votre consommation.

Si le coût des installations écologiques vous freinait à acquérir un chauffe-eau solaire, sachez que la communauté d'agglomération de La Rochelle vous attribue une subvention forfaitaire de 500 euros et la région Poitou-Charentes vous offre une aide allant de 800 à 1000 euros.

Pour un récupérateur d'eau de pluie de plus de 1000 litres, la Région vous apporte également une aide égale à 30% du montant de votre achat avec un plafond de 50 euros.

Un formulaire est en ligne sur le site de la collectivité : poitou-charentes.fr
N'hésitez plus !

Pour les chauffe-eaux solaires, les demandes sont à adresser à :
ADEME Poitou-Charentes (rue de l'Ancienne Comédie - BP 452 - 86011 Poitiers Cedex 02 - 05 49 50 12 12 - ademe.poitou-charentes@ademe.fr) qui instruit les dossiers.

PERMIS DE COURIR SUR LE CHEMIN DE L'ÉCOLE

L'accès aux écoles est réaménagé : une inquiétude en moins pour les parents.

La ville que nous connaissons aujourd'hui a été pensée à une époque où les déplacements en voiture prévalaient sur ceux des piétons et des cyclistes.

Les écoles sont des lieux sensibles où nous devons gérer une circulation piétonne dense sur quelques moments de la journée. Le danger que cela représente pour les enfants scolarisés à l'école maternelle Françoise Dolto a été reconsidéré. C'est pourquoi des aménagements ont été réalisés aux abords de l'école afin de sécuriser l'accès principal et de favoriser la circulation des piétons. Même gage pour les accès à l'école du Fief Arnaud, où une piste cyclable a été réalisée, ainsi qu'à l'école Gabriel Chobelet, sur la rue de Beauregard. Ces changements appellent à la vigilance des conducteurs et au civisme de nos concitoyens pour que nos enfants puissent se rendre à l'école sans risque.



Les abords de l'école maternelle

CITOYENNETÉ



Entretien
avec une tondeuse

La liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres

Quelle est votre revendication aujourd'hui ?

La tondeuse : En tant que présidente du Syndicat Nieulais pour le Jardinage Citoyen, ça fait des années que je me bat pour obtenir un jour de congé le dimanche. Notre combat a abouti à un arrêté municipal du Maire, qui stipule que l'utilisation de matériel à moteur est interdite le dimanche et les jours fériés.

Quel est le but de cette démarche ?

La tondeuse : L'objectif central est de permettre à chacun de profiter du dimanche en toute quiétude. Mais les répercussions seront très étendues, nous espérons par la même occasion limiter les conflits entre voisins ! En plus, quand tout le monde se met à tondre sa pelouse le même jour, cela génère un pic de pollution non négligeable... Il était temps ! Bien entendu rien ne vous empêche de vous adonner à d'autres travaux de jardinage, moins bruyants, comme les plantations de fleurs...

Mission accomplie ?

La tondeuse : Pour le dimanche, c'est fait. En revanche, nous avons remarqué que certain(e)s ont la fâcheuse habitude de ne pas acheter leurs plants et préfèrent se servir directement dans les massifs municipaux. Je trouve ce comportement particulièrement irrespectueux dans la mesure où le préjudice financier est conséquent. D'autre part, c'est une atteinte inacceptable au travail réalisé avec goût par les agents du service des espaces verts.

CITOYENNETÉ



PASSIONNÉ(E)S



L'ESPRIT ASSOCIATIF



Les 10 ans de Nieul Airpur

Sport, culture, engagements dans la vie de la commune...Les 5700 habitants de Nieul-sur-Mer ont le choix entre 34 associations selon leurs envies !

Les années passent sans que la dynamique associative ne fléchisse. D'autant plus que la commune n'oublie pas ses jeunes... Déjà par les années passées les uns ont fêté leurs 35 ans pendant que les autres en avaient que 25 et 2006 s'annonce être un grand cru. Le club informatique a fêté ses 20 ans, tandis que la chorale Sol Fa Sans Ré s'apprête à souffler ses 10 printemps. De son côté, Nieul Airpur a dégusté son gâteau d'anniversaire surmonté de 10 bougies.

En effet cela fait déjà 10 ans que les passionnés de course à pied sillonnent les rues et la campagne nieulaise. A chacun sa vitesse mais certains ont très vite pris un rythme effréné, collectionnant les podiums; preuve en est, le 9 avril dernier, 68 coureurs à pied, ont pris le départ du 30^{ème} marathon de Paris et ont tous foulé le macadam jusqu'à la ligne d'arrivée. Des initiatives et des succès qui dénotent bien l'esprit sportif nieulais!

INVASION D'ORNI DANS LES RUES DE NIEUL

Délicieux, insolite, sensationnel...Créez votre style à l'occasion de l'Ornival

Preuve que les nieulais savent aussi s'amuser, la ville lance le premier festival d'Objets Roulants Non Identifiés le dimanche 2 juillet 2006.

Prêts à partir

Soyez dans les starting blocks à 10h tapantes pour participer à cette manifestation dont l'unique mot d'ordre est la convivialité. Depuis plusieurs mois des membres du conseil des sages, des associations locales et de la mairie sont à pied d'œuvre pour coordonner cet événement. Ce rendez-vous sera bisannuel en alternance avec la fête popu-

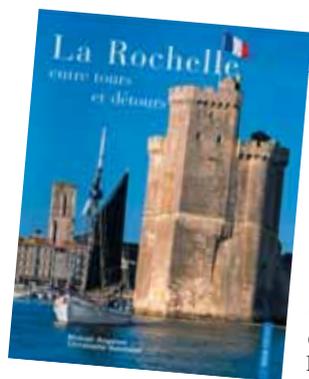
laire du port du Plomb, chaque premier week-end de juillet. Il y a plusieurs manières de participer à cette journée. Seul ou en groupe, vous pouvez délirer en réalisant un ORNI, à partir de tout ce qui vous tombe sous la main. Vous pouvez aussi choisir de déambuler déguisés, ou de soutenir les équipes en suivant les ORNI.

Le cortège sera mené tambours battants par le groupe de percussions « SURDO'REI » jusqu'au parc municipal, où un repas géant précédera le défilé-concours d'ORNI. Des



parcours d'obstacles et de nombreux jeux ponctueront la journée .

Pour plus d'information, contactez le service animation de la mairie au 05.46.37.40.10. Le règlement et les fiches d'inscriptions de votre ORNI y sont à votre disposition.



LA PASSION DE LA PHOTO

avoir exercé de nombreux métiers, sa passion de la photo lui permet de travailler au

comptoir photo d'une grande surface rochelaise. L'envie de créer l'a conduit à présenter à deux reprises des expositions qui ont reçu un accueil chaleureux dans le hall de la mairie. D'abord en 2000 avec « Escalade », puis en 2004 avec « Zone Portuaire ».

Il co-signe aujourd'hui « La Rochelle entre tours et détours », un premier livre qui rend

hommage à la ville qui l'a vu naître. Cet ouvrage a été réalisé en collaboration avec Mickaël Augeron, chercheur et maître de conférence à l'Université de La Rochelle.





INFOS PRATIQUES



Les travaux de la rue des Sureaux

LES TRAVAUX DE VOIRIE

Dans le cadre du programme de travaux de voirie, la rue des Mille Fleurs, la rue des Sureaux, et la rue des Mottes vont être réaménagées avant la fin de l'année.

Pour se faire, des travaux de réseaux ont été entrepris par l'ensemble des concessionnaires à savoir les réseaux d'assainissement, et l'effacement des réseaux aériens basse tension : téléphone, EDF, éclairage public.

Planning d'exécution des travaux

Commencés en mars, les travaux de la rue des Mille Fleurs et la rue des Sureaux devraient durer 10 mois compte tenu de leur ampleur. Même échéance pour la rue des Mottes, dont les travaux ont commencé en février, à la différence qu'ils seront interrompus un mois cet été.

L'effacement de la ligne haute tension traversant actuellement la rue des Mottes ainsi que les propriétés riveraines a commencé en mai pour une durée de 4 mois environ. Une nouvelle ligne posée en souterrain le long de la rue du Marais rejoindra ensuite la rue des Mottes par la rue Clément Marot. L'installation d'un nouveau transformateur complétera ses rénovations.

D'autres travaux seront réalisés au Payaud, il s'agit de l'effacement des réseaux aériens basse tension rue des Lilas en coordination avec les communes limitrophes de Puilboreau et Lagord.

MAISON MÉDICALE DE GARDE DE LA ROCHELLE, ÇA REDÉMARRE

Maintenant située dans les locaux des urgences de l'hôpital Saint-Louis, la maison médicale de garde est de nouveau opérationnelle. Il vous suffit de téléphoner au 05.46.27.55.20 pour obtenir un rendez-vous.

En cas de venue spontanée aux urgences, c'est auprès de cette cellule que l'infirmière d'accueil et d'orientation vous proposera éventuellement des soins.

N'oubliez pas d'amener un moyen de paiement, ainsi que votre carte vitale.

Horaires : De 20h à 24h. Les dimanches et jours fériés : de 8h à 20h.

NUMÉROS DE TÉLÉPHONES UTILES

Les permanences des élus :

Le maire et les adjoints reçoivent en mairie sur rendez-vous, pris préalablement par téléphone (05 46 37 40 10) ou par courriel (mairie@nieuil-sur-mer.fr) en indiquant l'objet de la demande. Une permanence est également assurée le 1^{er} samedi de chaque mois (sauf jours fériés) de 10h30 à 11h30 dans la salle de l'ancienne école de Lauzières.

► Mairie 05.46.37.40.10

Centre communal d'action sociale
05.46.37.40.10

École maternelle Françoise Dolto
05.46.37.40.86

École primaire Gabriel Chobelet
05.46.37.41.85

École primaire du Fief Arnaud
05.46.37.93.97

Bibliothèque 05.46.37.39.18

Centre de loisirs 05.46.37.90.99

Police municipale

05.46.37.88.62 – 06.08.42.53.78

Déchetterie 05.46.37.00.82

Appel d'urgence européen 112

Pompiers 18

SAMU 15

Gendarmerie 05.46.00.50.99

Maison médicale de garde 05.46.27.55.20

Allo enfance maltraitée 119

Centre anti-poisons 05.56.96.40.80

Dépannage EDF 0.810.333.017

Dépannage GDF 0.810.433.017

SAUR (distribution eau potable)

05.46.44.29.11

CDA service assainissement eaux usées

05.46.30.35.35

CDA service ramassage ordures ménagères

05.46.51.50.97

CITOYENNETÉ



Anthony Trieau

Un sapeur-pompier nieulais

Quand il ne porte pas son uniforme de sergent, Anthony Trieau préside l'association La Rochelle Triathlon. C'est lui qui a organisé le 5^{ème} Championnat de France « Sapeur Pompiers » dimanche 7 mai.

Bilan de la 5^{ème} rencontre « sapeurs-pompiers » ?

On a gagné ! C'est la troisième victoire de la Charente-Maritime sur les 5...

Qu'est ce qui vous a donné envie de faire du triathlon ?

La pluridisciplinarité. Avant je faisais du foot et je trouvais ça très monotone ; j'avais l'impression que c'était toujours les mêmes personnes, les mêmes endroits... Je faisais aussi du triathlon sans le savoir puisque je m'intéressais déjà au vélo, à la natation et à la course.

Et de présider le club rochelais ?

Le goût du management, et puis j'aime être entouré... J'avais déjà créé un club auparavant, quand j'habitais à Angers. Ça amène à faire un véritable travail sur soi.

En quoi ça vous engage ?

A tenir une réunion par mois avec le Conseil d'Administration, resté informé de l'actualité de la ligue régionale, entretenir de bonnes relations avec tous. Ça nous apprend la diplomatie, et il faut avoir du répondant ! Le caractère du président d'une association a énormément de retombées sur les adhérents. Autrement il faut gérer beaucoup de responsabilités, comme rechercher des partenaires, trouver les moyens de sensibiliser les jeunes et les femmes...

Notre département a été l'un des premiers au monde à avoir lancé cette discipline au début du XX^{ème} siècle, pourquoi a-t-il fallu attendre les années 70 pour qu'elle prenne son essor ?

Déjà ça représente une logistique lourde. Il nous faut 250 bénévoles qu'on ne trouve pas comme ça, bloquer la moitié du centre ville, et chaque année c'est la croix et la bannière pour trouver du personnel qui puisse la sécuriser. Après les années 30 où la course des trois sports se tenait à La Rochelle, il y a eu la guerre, et les gens travaillaient plus de 39 heures alors que le triathlon exige un entraînement régulier. Ensuite, la France a longtemps privilégié les jeux de ballon, le foot et le rugby.

Il existe plusieurs types de triathlon dont le niveau dépend des distances à parcourir, pourquoi avoir sélectionné le sprint (750m de natation, 20km de vélo, 5 km de course à pied) ?

C'est un niveau de compétition mais qui reste abordable pour qu'il y ait suffisamment de participants. D'autre part un plus long parcours aurait été difficile à mettre en place sur le site de La Rochelle. Une nouvelle épreuve de triathlon est prévue pour l'année prochaine : 250 mètres de natation, 8 km de vélo et 2 km de course... Avis aux amateurs !





AGENDA

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS DU TROISIEME TRIMESTRE 2006

DATE	ORGANISATEUR	LIEU	NATURE	HEURE
samedi 1 ^{er} juillet	TAMBOURS D'AURORE	parc municipal	théâtre en plein air "Farce de Molière"	22h
dimanche 2 juillet	COMMISSION CULTURELLE	commune et parc municipal	ORNIVAL	de 10h à 19h
vendredi 7 juillet	PÉTANQUE NIEULAISE	parc municipal	concours officiel (licenciés)	19h30
jeudi 13 juillet	UTILISATEURS DU PORT DU PLOMB ET DU CHENAL DU GÔ	port du plomb	pavoisement bateaux avant le feu d'artifice	
jeudi 13 juillet	MUNICIPALITÉ	port du plomb	feu d'artifice	23h
jeudi 13 juillet	COMITÉ DES FÊTES	port du plomb	bal	20h30
vendredi 14 juillet	COMITÉ DES FÊTES	rue du port à Lauzières	galettes sous flammes	10h30
vendredi 21 juillet	CIEL D'AUNIS	salle polyvalente	veillées d'astronomie pour handicapés moteur de la CDA	20h30
lundi 24 juillet	COMMISSION CULTURELLE	parc municipal	concert "Ensemble de cuivre de East Surrey"	18h30
vendredi 28 juillet	PÉTANQUE NIEULAISE	parc municipal	concours ouvert à tous	19h30
vendredi 4 août	CIEL D'AUNIS	salle polyvalente	nuit des étoiles 2006	22h
jeudi 24 août	ÉTABLISSEMENT FRANCAIS DU SANG	salle polyvalente	don du sang	de 15h30 à 19h
vendredi 25 août	PÉTANQUE NIEULAISE	parc municipal	concours ouvert à tous	19h30
samedi 26 août	COMMISSION CULTURELLE	parc municipal	un été au ciné "Charlie et la Chocolaterie"	22h
du merc. 16 au dim. 27 août	TENNIS CLUB NIEULAIS	tennis club	tournoi seniors	journée
mercredi 30 août	PÉTANQUE NIEULAISE	parc municipal	concours officiel vétérans	14h
samedi 9 septembre	ARTS ET LUMIÈRES	port du plomb	festival de peinture	de 9h à 18h
dimanche 10 septembre	ARTS ET LUMIÈRES	centre du bourg	festival de peinture	de 9h à 18h
mercredi 13 septembre	RANDO-NIEUL	port du plomb	sentier découverte de l'Houmeau (9h) et Nieuil/Mer (14h)	de 9h à 17h
samedi 16 septembre	COMMISSION CULTURELLE	salle polyvalente	forum des associations	de 14h à 18h
dimanche 17 septembre	ASSOCIATION des commerçants du moulin des chênes verts	moulin des chênes verts	vide-greniers	de 9h à 19h
vendredi 22 septembre	CIEL D'AUNIS	école de Lauzières	soirée portes ouvertes - observation	20h30
samedi 23 septembre	UTILISATEURS DU PORT DU PLOMB ET DU CHENAL DU GÔ	port du plomb	concours de pêche	de 8h à 16h
dimanche 24 septembre	NIEUL AIRPUR	salle polyvalente	course pédestre	le matin

MANIFESTATIONS LE ZOOM



Le concert du 24 juillet 2006

Concert symphonique présenté par ONESTAGE

Venu tout droit du comté de Surrey situé au sud-est de l'Angleterre et dans le cadre d'un échange culturel, l'ensemble de cuivre de East Surrey se produira sur le perron de la mairie le lundi 24 juillet 2006 à 18 h 30. Pas moins de 50 élèves de 14 à 17 ans seront accueillis avec leurs accompagnateurs par la commission municipale chargée des affaires culturelles pour enchanter votre soirée estivale. **Pensez à emporter votre siège. En cas d'intempérie, le repli se fera sous le préau de l'école Gabriel CHOBELET.**

La soirée un été au ciné 2006

Dans le cadre de l'opération un été au ciné la municipalité de Nieuil-sur-Mer est heureuse de vous inviter à une projection cinématographique, gratuite et en plein air, du film Charlie et la chocolaterie, le samedi 26 Août à 22 h dans le parc municipal.

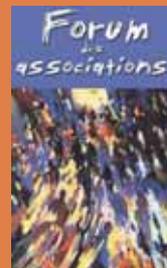


Résumé :

Film de Tim Burton

L'excentrique chocolatier Willy Wonka lance un concours pour dénicher son successeur. 5 enfants dont Charlie, gagnent ainsi une visite guidée de la mythique usine interdite au public depuis 15 ans. Fasciné, Charlie plonge dans le monde fantastique de Wonka et nous entraîne dans une histoire émouvante et hors du commun.

Pensez à emporter votre siège. En cas d'intempérie, le repli se fera à la salle Saint-Blaise.



Le forum des associations 2006

Pour la 3^{ème} année consécutive, le forum des associations vous accueillera le samedi 16 septembre 2006 de 14 h à 18 h à la salle polyvalente de l'espace Michel Crépeau.

Toute l'année des bénévoles

se mobilisent afin de vous proposer des activités sportives, culturelles et diverses. Venez à leur rencontre au village des associations dans la salle polyvalente découvrir les activités multiples qu'ils vous proposent.

Des animations se dérouleront en parallèle tout au long de l'après-midi qui se clôturera par un verre de l'amitié offert par la commune.

